

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIENVILLE

0-0-0

Séance du 17 mars 2022

Date convocation : le 14 mars 2022

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle de la Mairie, le dix-sept mars deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, sous la présidence du Maire, Claude DUPRONT.

- Nombre de membres afférents au Conseil Municipal. : 11
- Nombre de membres en activité : 11
- Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 7

Étaient présents : MM. Claude DUPRONT, Patrick LEROUX, Philippe QUILLET, Guy DUFOSSÉ, Sébastien CARRARA, Rachid KALAI et MME Catherine TAVARES.

Absent excusé : M Jean-Pierre BARON et MMES Pascale BONHOMME, Muriel DOUBET.

Absent : M Marcel HECQUET.

Madame Catherine TAVARES est nommée secrétaire de séance.

07-2022 BUDGET PRIMITIF 2022

Monsieur Philippe QUILLET indique que le Budget Primitif est équilibré en investissement et en fonctionnement.
 Monsieur le Maire propose de voter le Budget Primitif 2022 comme suit :

Budget 2022 commune / Fonctionnement

Dépenses			Recettes		
Chapitre 11	Charges à caractère général	119 698.31€	Chapitre 02	Résultat d'exploitation reporté	142 487.50€
Chapitre 12	Charges de personnel	149 220.00€	Chapitre 13	Atténuation de charges	500.00€
Chapitre 14	Atténuation de produits	235.00€	Chapitre 70	Ventes produits fabriqués	12 700.00€
Chapitre 22	Dépenses imprévues	15 000.00€	Chapitre 73	Impôts et taxes	141 000.00€
Chapitre 23	Virement section investissement	36 517.19€	Chapitre 74	Dotations, subventions	73 100.00€
Chapitre 65	Autres charges gestion courante	46 620.00€	Chapitre 75	Autres produits	1 503.00€
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	3 500.00€	Chapitre 76	Produits exceptionnels	0.00€
Chapitre 68	Dotations aux provisions	500.00€			
Total dépenses		371 290.50€	Total recettes		371 290.50€

Budget 2022 commune / Investissement

Dépenses			Dépenses		
Chapitre 001	Solde exécutions inv. reporté	44 778.61€	Chapitre 10	Dotations fonds divers	16 000.00€
Chapitre 10	Dotations fonds divers	600.00€	Chapitre 10	1068 : excédent de fonctionnement	43 927.04€
Chapitre 13	Subventions département	140.00€	Chapitre 13	Subventions investissement	67 234.90€
Chapitre 20	Dépenses imprévues	4 851.57€	Chapitre 13	Subventions investissement RAR	56 359.80€
Chapitre 20	Immobilisation incorporelles	2 000.00€	Chapitre 21	Virement de la section d'exploitation	36 517.19€
Chapitre 21	Immobilisation corporelles	112 160.52€			
Chapitre 21	Immo corporelles RAR	55 508.23€			
Total dépenses		220 038.93€	Total recettes		220 038.93€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des 7 voix,
APPROUVE le Budget Primitif de la commune pour l'année 2022.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.
 Le Maire, Claude DUPRONT

